

Lettre de novembre 2018

ÉLOGE DU SUICIDE

« Europe is the most suicidal region in the entire world »
https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_suicide_rate

Voilà le meilleur pied de nez adressé à Dieu et même à tous les dieux imaginés par des hommes pour expliquer leur être au monde.

Si nous comprenons le prédicat « libre » dans sa seule acception raisonnable, je veux dire comme signifiant « qualifiant un acte déterminé par une pensée consciente », mettre fin à son existence est certainement un merveilleux exemple. En effet, nous ne pouvons pas nous suicider sans y avoir pensé au préalable. Sans préméditation ou sans conscience, pas de suicide.

Certes, la pensée qui me décide à faire le nécessaire pour ne plus vivre n'est pas elle-même nécessairement libre ou choisie. Prenant la décision de me suicider après qu'une telle m'a quitté, nous voyons qu'une chaîne de pensées successives peut conduire à l'acte. Je n'ai pas choisi de penser qu'elle m'a quitté. L'idée m'en est peut-être simplement venue à l'esprit après la simple constatation qu'elle avait fait ses valises. La pensée a germé ensuite que je n'avais plus aucun désir de

continuer cette existence après la désertion de ma compagne. Or, je n'ai pas choisi non plus cette idée conséquente.

Au reste, la seule conviction d'être abandonné n'est jamais totalement déterminante d'une action désespérée. D'autres circonstances pourraient parfois fausser la suite des événements. Si, au moment d'écrire un mot d'adieu à mes proches, j'avais trouvé, dans le tiroir de mon secrétaire, le billet gagnant de la loterie du jour précédent, j'aurais sans doute remis le projet d'anéantir ma personne pour me demander ce que j'allais faire de tout cet or dont la destinée venait de me remplir les poches...

Le hasard produit ainsi un nombre considérable d'événements — même anodins — qui peuvent nous divertir de notre détermination à en finir. Qu'un cycliste se casse la figure devant l'arbre du parc où j'allais me pendre, que l'idée me vienne de manger pour la dernière fois des huîtres de Colchester, que mon arme s'enraye ou qu'un intrus pénètre à l'improviste dans la pièce où je faisais mes préparatifs et tout est remis en question. *Volens nolens*, je serai dans ces circonstances bien obligé de continuer à vivre.

Ces grains de sables qui peuvent s'introduire dans les engrenages de ma décision ne remettent

cependant pas en question qu'elle est toujours la résultante de la pensée d'un refus. L'acte est merveilleusement humain puisqu'il contredit les déterminations génétiques qui poussent le plus souvent tous les êtres vivants à se débattre tant qu'ils le peuvent pour sauver leur vie. Il est courageux puisque le courage tient à la difficulté d'accomplir une action souvent effrayante, malaisée, réprouvée par la plupart.

Quant à moi, les suicidés forcent toujours mon admiration. Un collègue qui me détestait et pour lequel j'avais fini par n'avoir que du mépris a mis fin à ses jours. J'en fus stupéfait et bouleversé à la fois. Il avait donc une valeur que je n'avais pas soupçonnée. Jamais je ne l'aurais cru capable de ce geste définitif.

J'entends bien les esprits chagrins, tout heureux d'avoir imaginé un argument contre ce que j'écris et qui me disent : « Si le suicide est si admirable, qu'attendez-vous pour le pratiquer à votre tour ? Manqueriez-vous de courage ? »

À entendre les bien-pensants, il devrait être impossible de faire l'éloge du suicide attendu qu'un pareil discours ne peut être défendu que par un vivant. Puisque, vous diront-ils, vous voulez justifier les actes suicidaires, vous devriez vous être liquidé vous-même depuis longtemps...

Ce sophisme ressemble à celui que construisait Kant pour défendre la liberté. Si vous ne croyez pas en la liberté, pourquoi voudriez-vous que l'on punisse celui qui vous agresse ? Il oubliait naturellement que nous pouvons être déterminés à vouloir du mal à tout agresseur, de la même manière que l'on a envie de donner un coup de pied un ordinateur qui refuse de fonctionner.

Mutatis mutandis, si vous ne croyez pas qu'il est bien de continuer à vivre, pourquoi continuez-vous ? Exalter le suicide et ne pas avoir soi-même le courage de passer à l'acte, serait-ce une faute impardonnable ? Qu'y puis-je si ma constitution génétique a fait de moi un froussard dont le projet de disparaître cède devant l'inclination, tout aussi génétique, à s'accrocher à ma pauvre vie ?

Je vous rassure. Bien qu'effectivement poltron (j'ai très peur de toute souffrance physique), je suis bien décidé à passer à l'acte. Dans mon cas, il ne s'agira même pas de courage puisque je n'ai absolument aucune peur de mourir. Je tremble seulement de souffrir mais je pense avoir trouvé le moyen de partir en douceur.

Je ne vous confierai pas ici les raisons pour lesquelles je retarde de quelques années (encore six à huit ans) mes adieux à cette humanité détestable. Elles ne vous concernent en rien et, si vous les

connaissiez, vous les trouveriez sans aucun doute dérisoires.

Mais qu'importent les raisons. S'il est un acte libre (ou consciemment prémédité) dont celles et ceux qui le réalisent peuvent s'enorgueillir, c'est bien cette autodestruction. Toutes les religions que je connais s'y opposent et c'est déjà une raison d'y être enclin.

Chacun peut évidemment comprendre qu'une société prenne des mesures prophylactiques pour empêcher le suicide d'enfants, d'adolescents ou de personnes jeunes en général. Ceux-là tiennent dans la main un jeu de cartes dont ils ne peuvent savoir s'il eût été gagnant dans une partie qu'ils ne veulent pas jouer. Le suicide du jeune Werther, persuadé de l'impossibilité de son amour, démontre seulement une étonnante sottise. S'il avait vécu, le personnage de roman eût sans doute connu d'innombrables Charlotte dont beaucoup eussent été capables de lui faire oublier sa dépression amoureuse.

Le suicide de ces milliers de personnes âgées qui bouclent une dernière fois leurs valises pour partir en Suisse et y obtenir l'aide d'une association grâce à laquelle ils s'endormiront paisiblement pour toujours n'est pas du même ordre. Faut-il que notre classe politique soit composée d'arriérés mentaux

pour que nous nous voyions refusé par des législateurs cet ultime confort du suicide assisté ?

Nous vivons dans un monde de plus en plus peuplé de handicapés, de déambulateurs, de grabataires, d'alzheimériens et de parkinsoniens. Que notre société aide à survivre par tous les moyens dont elle dispose ceux qui, si pitoyable que soit leur état, souhaitent vivre encore n'est pas contestable. Sans doute est-ce de cette volonté d'aide que tout groupe organisé tire son sens et sa justification.

Pourquoi alors, une société n'aiderait-elle pas toutes celles et tous ceux qui, adultes, veulent en finir avec une vie qu'ils ne souhaitent plus ? Pourquoi nous est-il interdit de nous procurer le pentobarbital de sodium qui fait merveille mélangé à du jus d'orange dissimulant son mauvais goût. ? Je n'imagine pas d'autres raisons à cette attitude que religieuses. Un « Grand Manitou » vous aurait créé et serait un peu vexé que vous lui rendiez son « cadeau »... Quelle susceptibilité ! Quel délire !

Le législateur français (il n'est pas le seul !) a réalisé cette extravagance : à l'instar du cercueil ou du monument funéraire — il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses — la population a maintenant le choix entre le suicide de riche et celui du pauvre. Le premier paiera quelques milliers d'euros en billets d'avion, location d'appartement

sur place, en dons plus ou moins généreux à l'association permettant de mourir dans la dignité (elle ne peut pas facturer ses services), en rapatriement des cendres et en organisation de la cérémonie d'adieu.

Le deuxième, le pauvre, aura toujours la possibilité d'utiliser la laisse de son chien pour se pendre. Il est même possible de se pendre à genoux, en touchant le sol et en se laissant aller en avant de telle façon que la corde comprime la carotide empêchant ainsi l'arrivée de l'oxygène au cerveau. Selon mon médecin de famille, la conscience est perdue en vingt secondes. C'est merveilleux !